

# Espérance de vie, durée passée à la retraite

**Virginie Andrieux, Cécile Chantel (DREES)**

**Séminaire Inégalités Insee - 29 novembre 2013**

## Plan

- Problématique, sources, méthodologie
- Des différences sociales prononcées pour les espérances de vie des retraités...
- ... et pour les espérances de durées de retraite
- Les espérances de vie et de durée de retraite sont aussi différenciées selon le statut social de début de carrière
- Des espérances de vie contrastées selon les durées de carrière
- Espérances de retraite et durée de carrière : les différences s'estompent un peu pour les hommes, pas pour les femmes

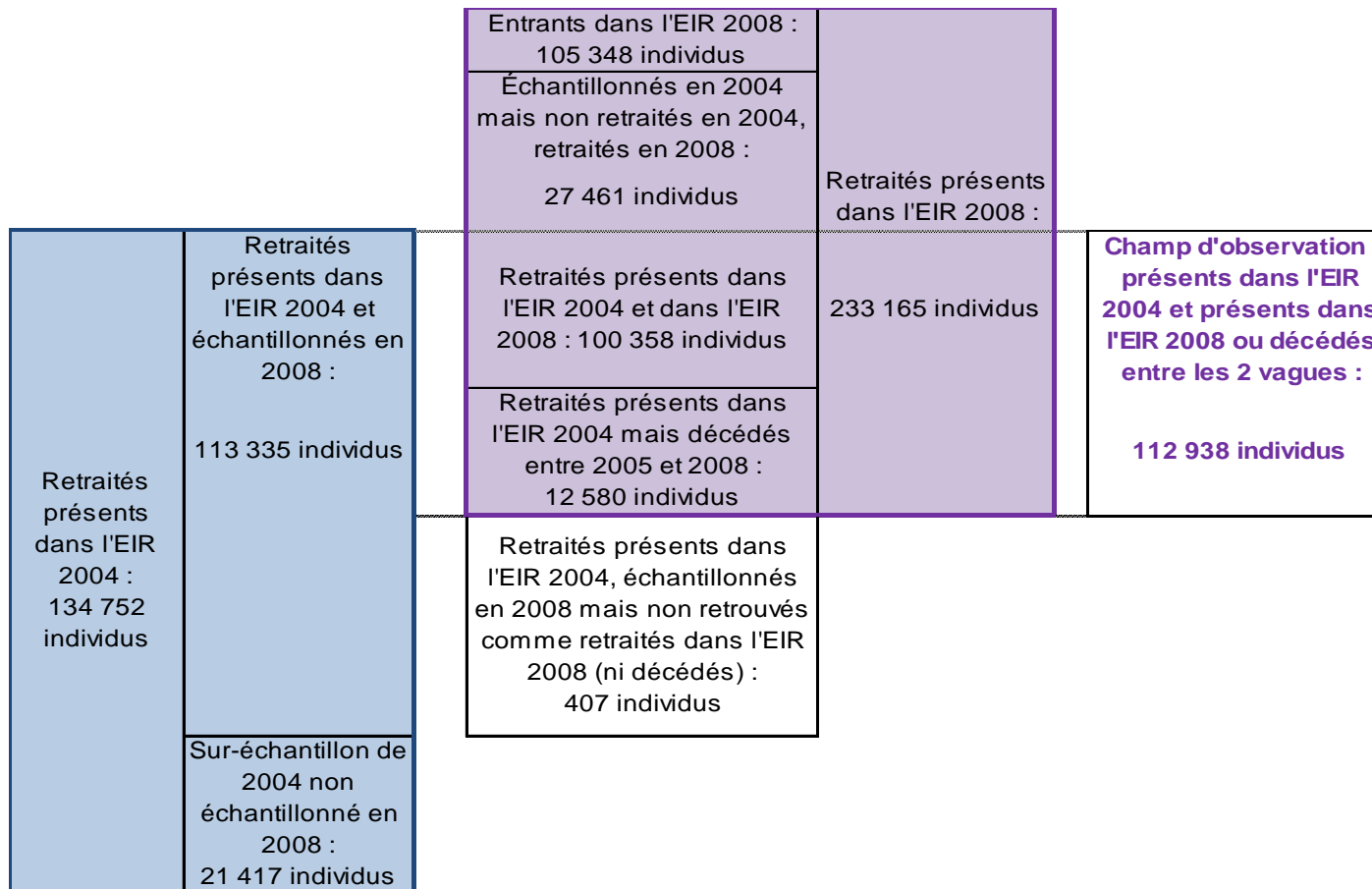
## Problématique : Intérêts du calcul de l'espérance de vie pour l'analyse des retraites

- Différentiels sociaux de mortalité (par catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme ...) et de genre : comment se répercutent-ils en termes de durée de retraite ?
- Relier les caractéristiques de la carrière et l'espérance de vie par exemple : départs anticipés, pénibilité
- Analyses en termes de cycle de vie
- Comparaison de générations observées à des âges différents
- Répartition des gains d'espérance de vie entre l'activité et la retraite

## Sources (1/2)

- Les différentes vagues des échantillons interrégimes de retraités (EIR) : 1993, 1997, 2001, 2004 et 2008
- Très peu d'attrition (autre que la mortalité et la modification d'échantillon)
- La survie des retraités entre deux vagues (vague V et vague V+1) est renseignée par :
  - les décès entre deux vagues indiqués dans les échantillons (État civil)
  - quelques décès recensés par les caisses de retraite (pas encore enregistrés dans l'État civil)
  - quelques décès identifiés à la vague suivante V+2

## Sélection du champ d'observation : retraités présents dans l'EIR 2004 et l'EIR 2008 ou décédés entre les deux vagues



## Sources (2/2)

- Panels de salariés Insee pour récupérer les catégories socioprofessionnelles (CS)
- Panels Insee appariés à l'EIR 2008 uniquement à partir des 50 ans de l'individu
- La CS utilisée est la dernière renseignée dans les panels
- La CS manque pour 1/4 des individus, non retrouvés dans les panels (inactifs ou non salariés en fin de carrière)
- Imputation d'une CS pour certains mais il reste 18% d'individus sans CS → attention aux résultats

## Méthode (1/2)

- Empilement des vagues de l'EIR, afin d'estimer un effet génération, sélection des variables communes aux différentes vagues
- Survie entre deux vagues
- Modèle paramétrique (Gompit) de survie à 4 ans estimé sur les retraités de 65 ans ou plus en 2008
- Utilisation des paramètres du modèle pour estimer l'espérance de vie et la probabilité de survie à différents âges dans la vague 2008 de l'EIR

## Méthode (2/2)

- Distinction hommes/femmes
- Variables explicatives : âge, génération, montant de pension relatif, départ pour inaptitude ou pension d'invalidité ou d'ex invalide, âge de départ \*régime, cadre (Agirc ou cadre A/O dans la FP), région de résidence, naissance en métropole
- Actualisation du modèle réalisé pour une étude publiée en 2010 (Aubert P. et Christel-Andrieux V.) : ajout de la vague 2008



## Champ de l'étude

- Retraités de droit direct d'un régime de base
- Nés en 1942 (66 ans au 31/12/2008)
- Résidents en France
- Soit 35 000 individus dans l'échantillon

## Des différences sociales prononcées pour les espérances de vie des retraités...

- À 55 ans, les hommes retraités anciens cadres ont une espérance de vie plus longue que les hommes retraités anciens ouvriers : + 3,3 ans
- L'inactivité ou le chômage en fin de carrière s'accompagnent d'une espérance de vie plus faible
- Des différences sociales bien moins marquées chez les femmes
- Les femmes retraitées anciennes ouvrières vivent plus longtemps que les hommes retraités anciens cadres

## Espérance de vie à 55 ans selon le genre et la CS

	Hommes		Femmes	
	<i>Part des effectifs (en %)</i>	<i>Espérance de vie à 55 ans</i>	<i>Part des effectifs (en %)</i>	<i>Espérance de vie à 55 ans</i>
Agriculteurs	3	26,3	4	33,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6	27,8	2	33,9
Cadres et PIS	20	28,6	8	34,4
Professions intermédiaires	20	26,8	16	33,6
Employés	10	25,7	30	32,7
Ouvriers	32	25,3	11	32,1
Pas de CS connue	10	24,3	28	32,2
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>26,4</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>

Champ : retraités de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

## ...mais aussi pour les espérances de durée passée en retraite

- Espérance de durée passée en retraite =
- = 55 + espérance de vie à 55 ans – âge à la liquidation d'un droit à retraite
- Les femmes partant plus tard en retraite, les différences par genre sont un peu moins marquées
- Les hommes cadres partent en retraite un peu plus tard que les ouvriers mais l'écart d'espérance de durée de retraite reste important
- Des rapprochements entre certaines CS pour les hommes:
  - artisans/commerçants, employés et professions intermédiaires
  - ouvriers et individus sans CS renseignée
- Chez les femmes, les écarts d'espérances de durée de retraite sont plus marquées que les écarts d'espérances de vie

## Espérance de durée de retraite selon le genre et la CS

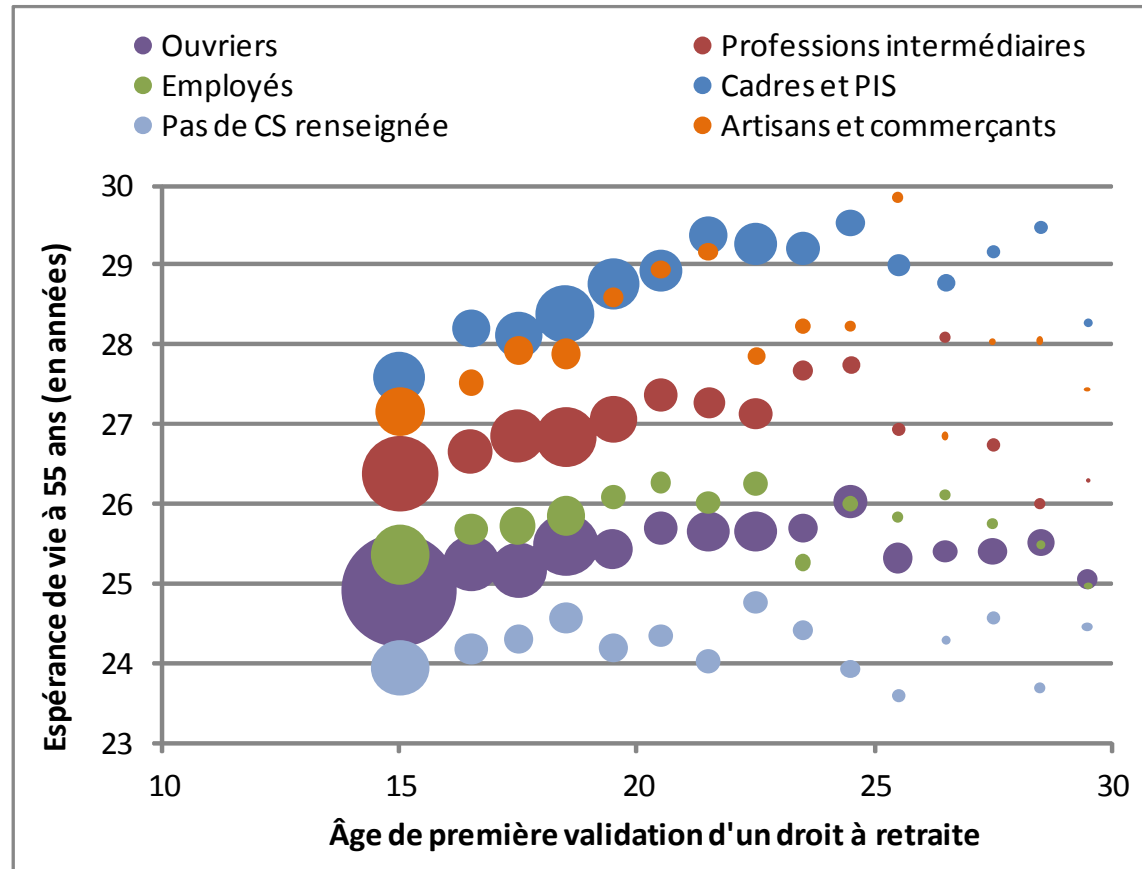
	Hommes				Femmes			
	<i>Part des effectifs (%)</i>	Espérance de vie à 55 ans	Âge à la première liquidation	Espérance de durée de retraite	<i>Part des effectifs (%)</i>	Espérance de vie à 55 ans	Âge à la première liquidation	Espérance de durée de retraite
Agriculteurs	3	26,3	60,6	20,8	4	33,2	60,8	27,4
Artisans, commerçants	6	27,8	61,2	21,6	2	33,9	62,2	26,7
Cadres et PIS	20	28,6	60,9	22,7	8	34,4	60,9	28,5
Professions intermédiaires	20	26,8	59,6	22,2	16	33,6	60,0	28,6
Employés	10	25,7	59,0	21,7	30	32,7	61,0	26,7
Ouvriers	32	25,3	60,4	19,9	11	32,1	61,5	25,6
Pas de CS renseignée	10	24,3	59,4	19,9	28	32,2	62,4	24,8
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>26,4</b>	<b>60,2</b>	<b>21,2</b>	<b>100</b>	<b>32,8</b>	<b>61,3</b>	<b>26,5</b>

Champ : retraités de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

# Le statut social en début de carrière joue aussi sur les espérances de vie (1/2)

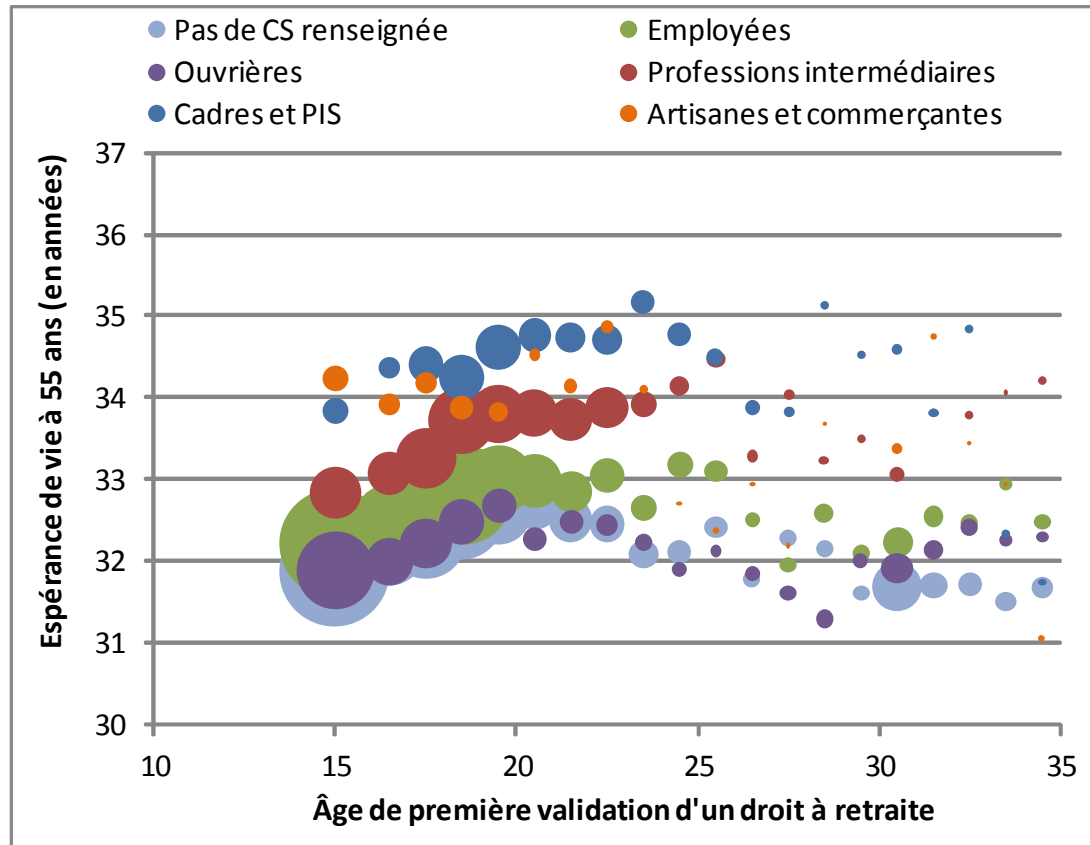
- La CS, observée en fin de carrière, peut être différente en début de carrière du fait de la mobilité socioprofessionnelle
- La CS de début de carrière n'est pas connue dans l'EIR → âge d'entrée dans la vie active → âge à la première validation d'un droit à retraite
- Les hommes anciens cadres ayant commencé à travailler avant 16 ans ont une espérance de vie plus faible que les anciens cadres qui ont commencé à travailler plus tard
- Peu d'écart selon l'âge d'entrée dans l'activité au sein des groupes socioprofessionnels moins qualifiés chez les hommes
- Peu d'écart en général chez les femmes

## Espérances de **vie** à 55 ans des **hommes** selon la CS et l'âge à la première validation d'un droit à retraite



Champ : Hommes retraités de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

## Espérances de **vie** à 55 ans des **femmes** selon la CS et l'âge à la première validation d'un droit à retraite



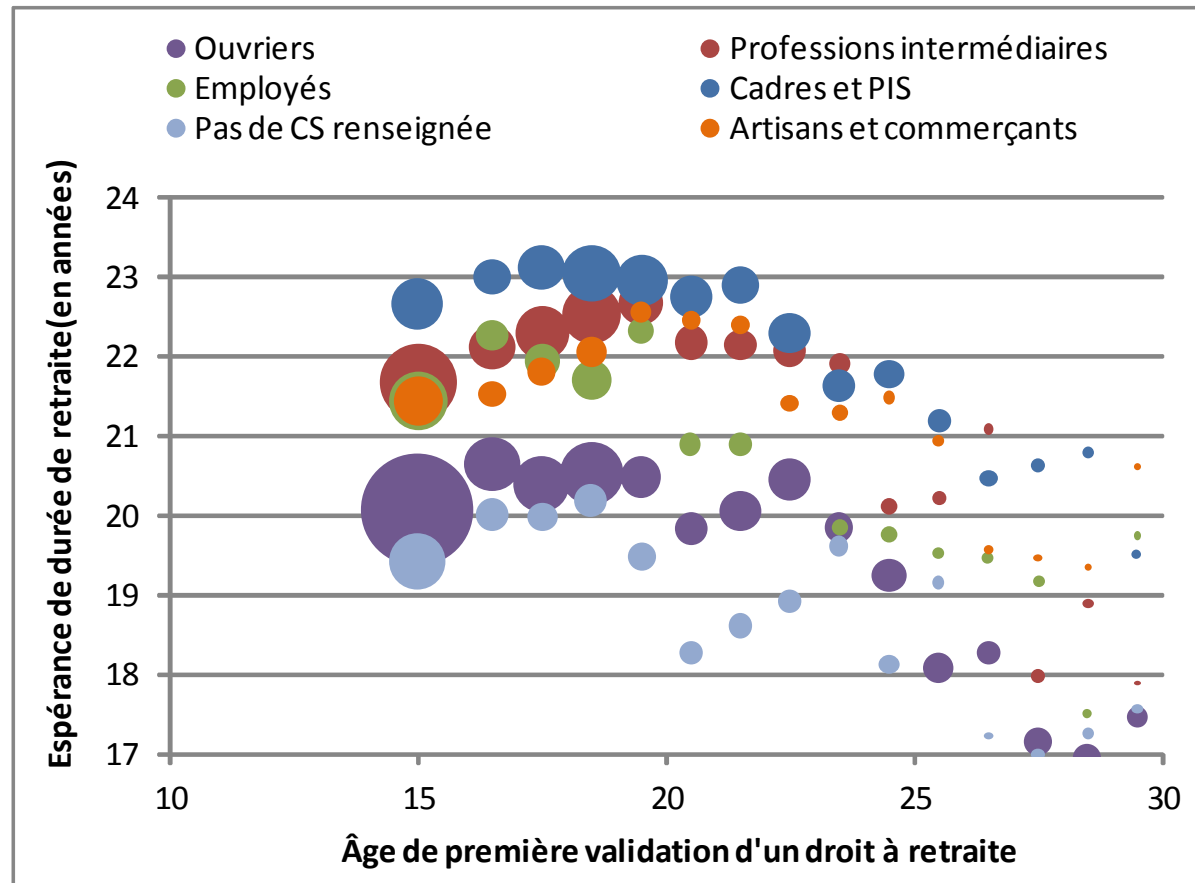
Champ : Femmes retraitées de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.



## Le statut social en début de carrière joue aussi sur les espérances de vie (2/2)

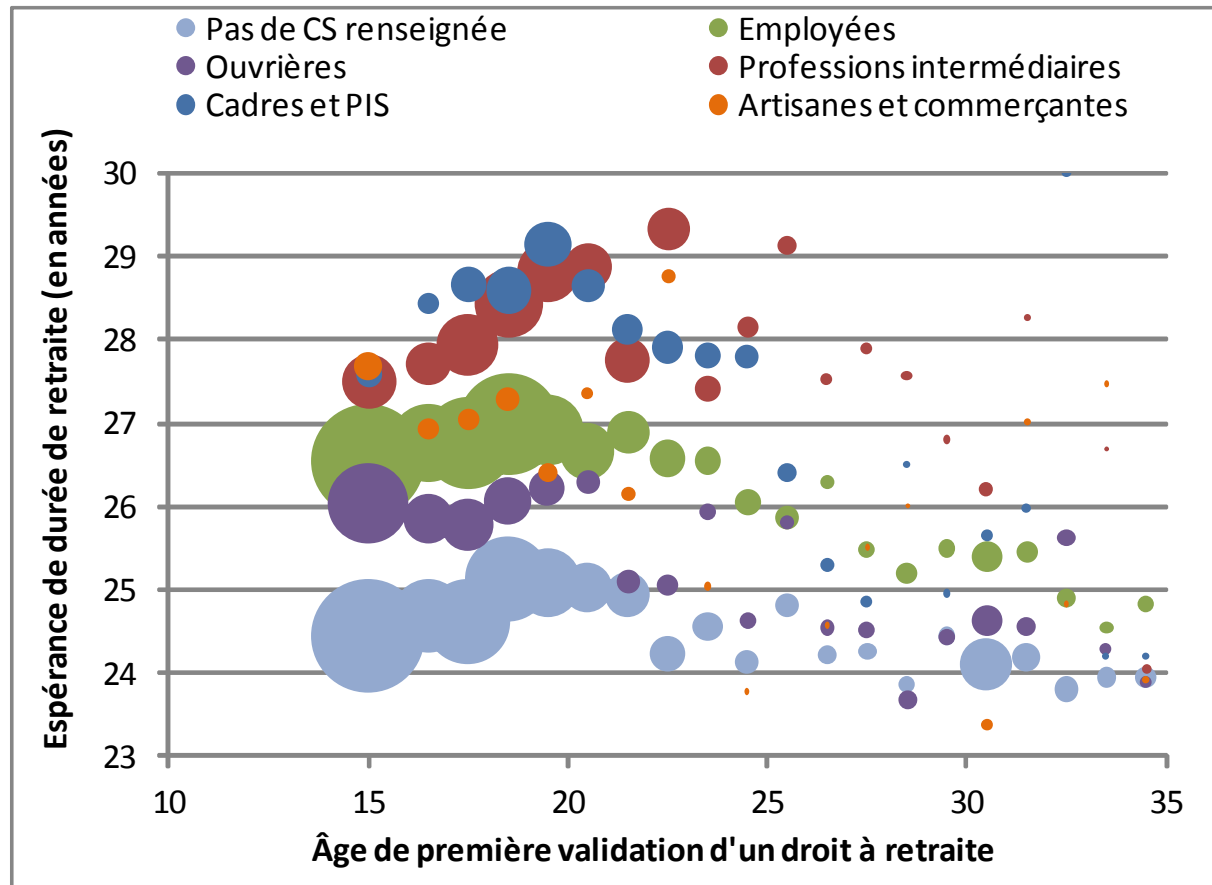
- Au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle, les espérances de durée de retraite sont peu différenciées selon l'âge d'entrée dans la vie active
- Seuls les hommes retraités ayant commencé à cotiser tardivement (25 ans ou plus) se démarquent par une espérance de durée de retraite plus courte (ils partent plus tard en retraite)
- Parmi les hommes retraités qui ont commencé une activité avant 16 ans (donc ayant sans doute un niveau de formation initiale équivalent), ceux qui terminent leur carrière en étant cadre peuvent espérer vivre 2,6 ans de plus que les anciens ouvriers

## Espérances de **durée de retraite** des **hommes** selon la CS et l'âge à la première validation d'un droit à retraite



Champ : Hommes retraités de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

## Espérances de **durée de retraite** des **femmes** selon la CS et l'âge à la première validation d'un droit à retraite



Champ : Femmes retraitées de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

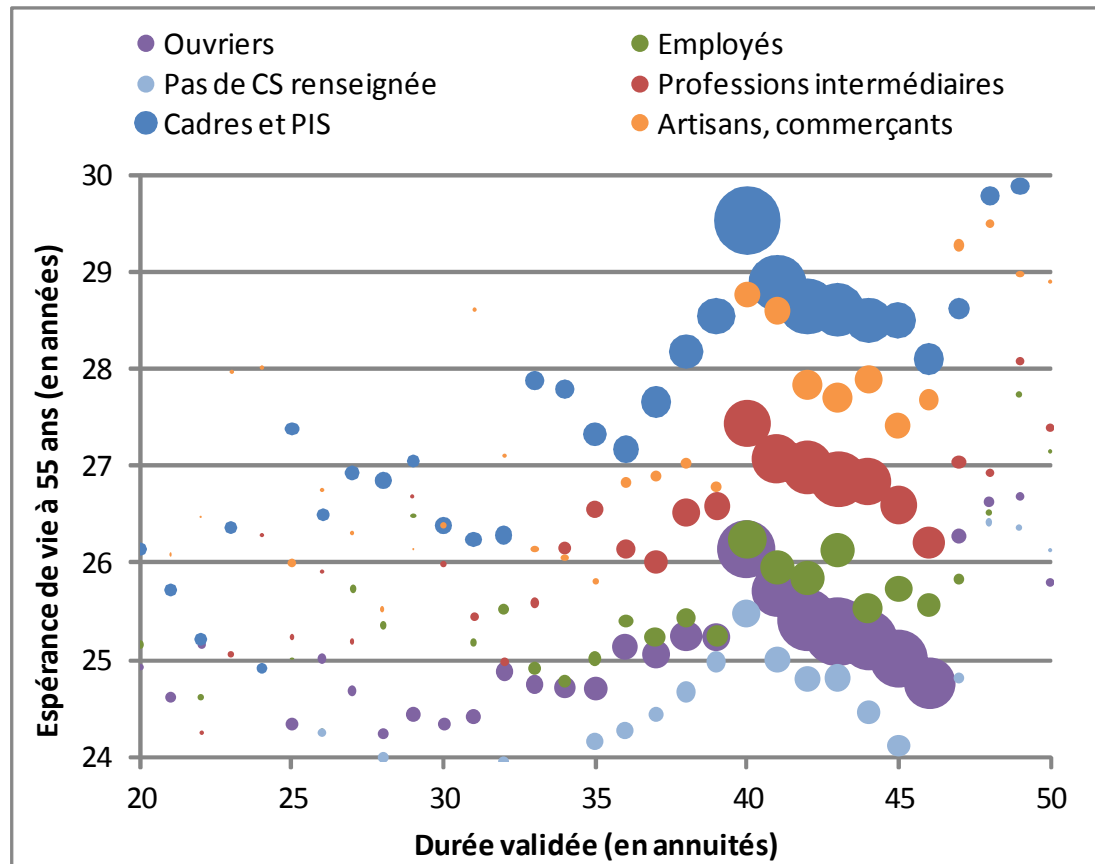


Ministère de l'Economie et des Finances  
Ministère des Affaires sociales et de la Santé  
Ministère du Travail, de l'Emploi,  
de la Formation professionnelle et du Dialogue social



# Des espérances de vie contrastées selon les durées de carrière

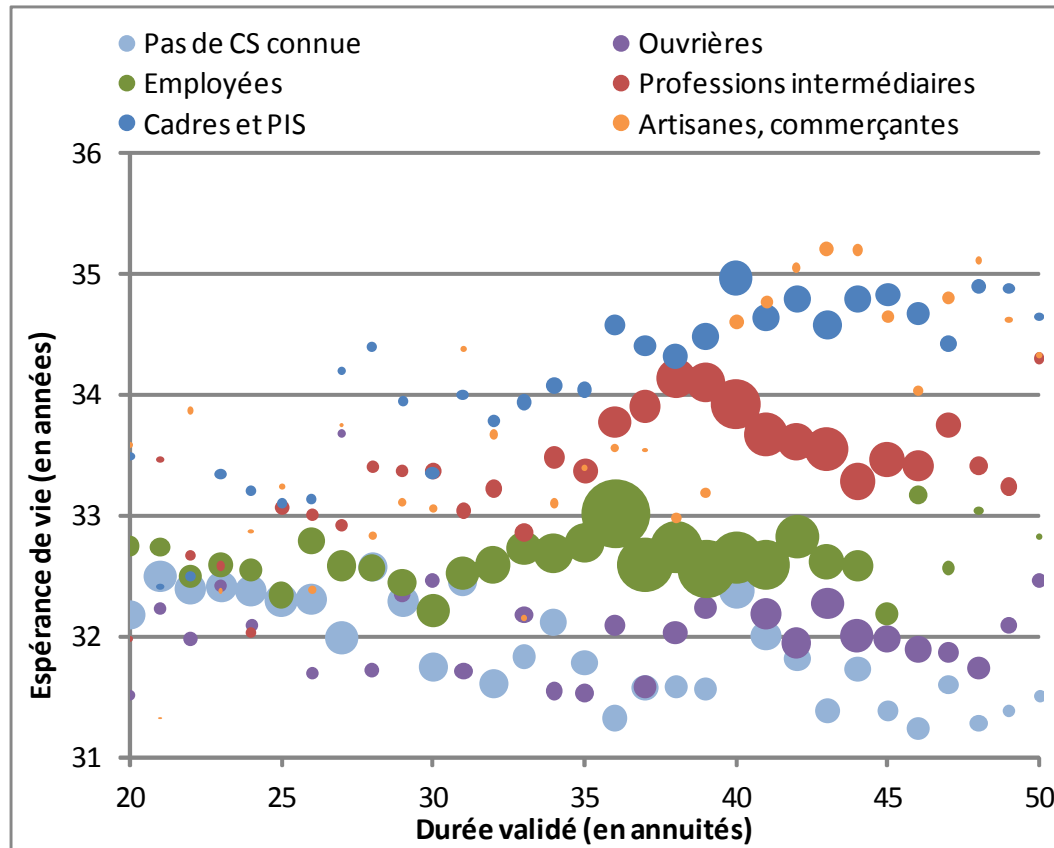
## Espérances de **vie** à 55 ans des **hommes** selon la CS et la durée validée



L'espérance de vie à 55 ans décroît avec le nombre d'années validées pour les hommes à carrière complète

Champ : Hommes retraités de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

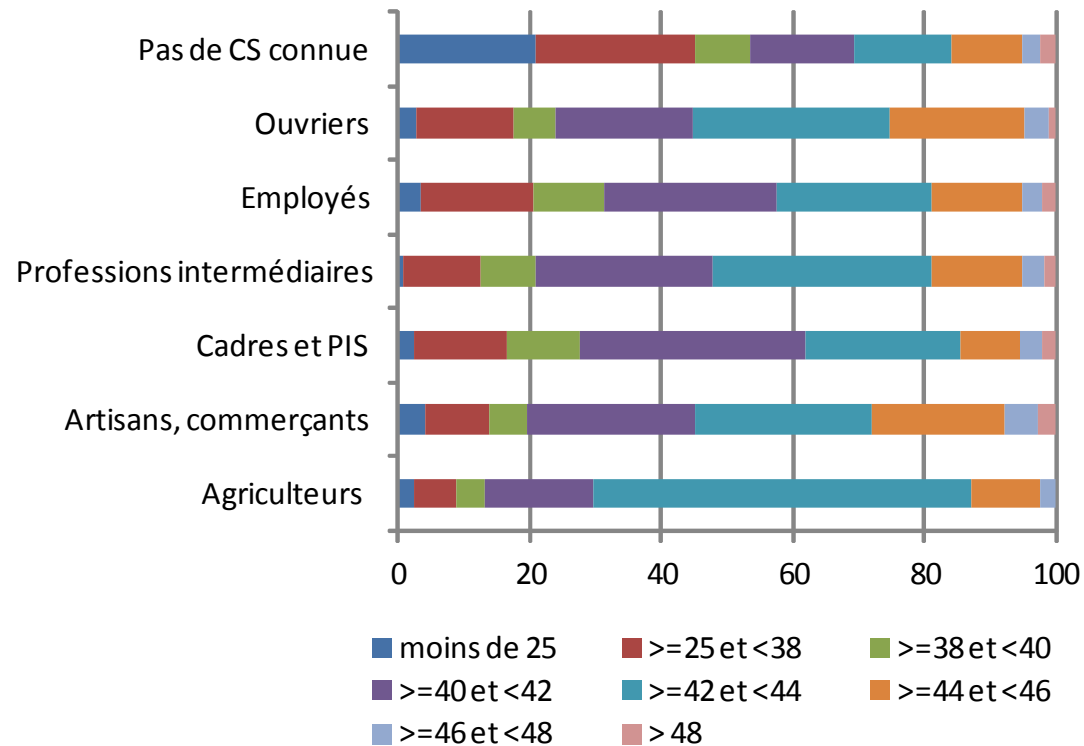
## Espérances de **vie** à 55 ans des **femmes** selon la CS et la durée validée



Du fait de carrière plus courte que les hommes, l'espérance de vie à 55 ans des femmes est moins corrélée avec la durée validée

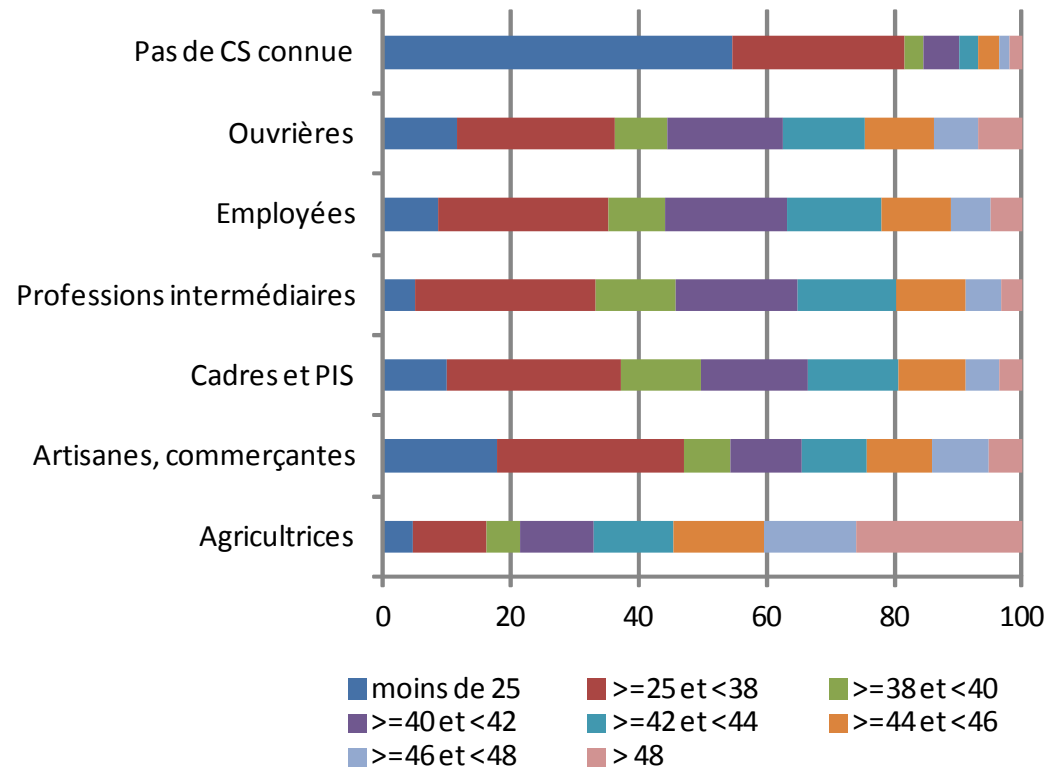
Champ : Femmes retraitées de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

## Durée validée selon la CS pour les hommes



Champ : Hommes retraités de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

## Durée validée selon la CS pour les femmes



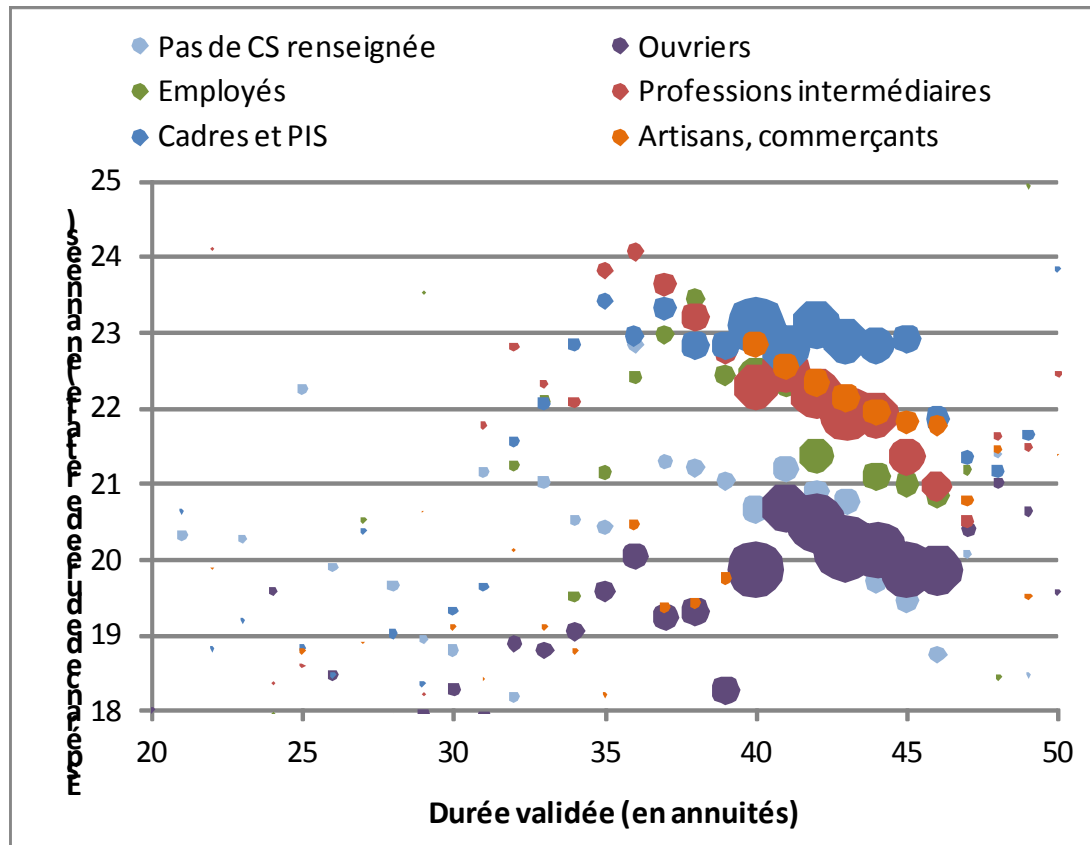
Champ : Femmes retraitées de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.



## Espérances de retraite et durée de carrière :

les différences s'estompent un peu pour  
les hommes, pas pour les femmes

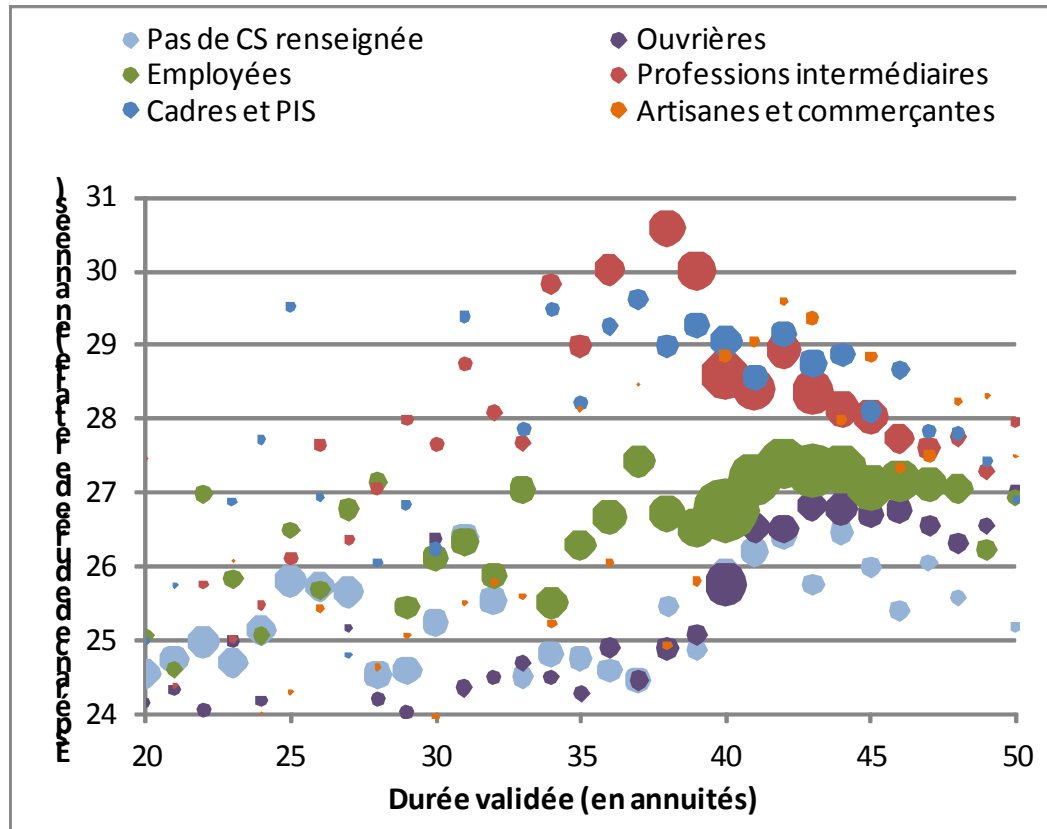
## Espérances de **durée de retraite** des **hommes** selon la CS et la durée validée



Les inégalités de durées passées à la retraite selon la durée validée sont nettement atténuées par rapport aux disparités d'espérance de vie

Champ : Hommes retraités de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

## Espérances de **durée de retraite** des **femmes** selon la CS et la durée validée



Champ : Femmes retraitées de droit direct d'un régime de base, résidant en France et nés en 1942, en vie à 55 ans.  
Source : EIR 2008, DREES.

## Conclusion

- **Quelques limites :**
  - les départs anticipés (carrière longue) ne sont pas pris en compte (génération 1942 non concernée)
  - Champ limité aux retraités de droit direct
  - Ne tient pas compte de l'espérance de vie en bonne santé
- **Prochainement :**
  - génération 1946 avec l'EIR 2012 (concernée par la réforme de 2003)
- **Publication:** V. Andrieux, C. Chantel « *Espérance de vie, durée passée à la retraite* », DREES, Dossiers Solidarité et Santé n°40, Juin 2013.